



Projet pédagogique parascolaire

Unités d'accueil pour Ecolier·ère·s (UAPE)

Les Aventuriers, Lavigny

L'Écureuil Malin, Etoy

Les Matelots, Buchillon



Table des matières

I. Préambule et remerciements	3
II. Missions de l'institution	3
III. Descriptions des trois UAPE	3
Les Aventuriers, Lavigny	3
L'Écureuil Malin, Etoy	3
Les Matelots, Buchillon.....	3
IV. Valeurs éducatives	4
Autonomie	4
Respect	5
Sécurité.....	5
Communication	6
V. Moments clés d'une journée à l'UAPE	7
L'adaptation.....	7
Les activités	7
Les repas.....	13
Les trajets.....	17
Les devoirs	17
VI. Accueil des enfants à besoins spécifiques	17
VII. Partenariat avec les familles	18
VIII. Travail en équipe et pluridisciplinaire	21
Colloques hebdomadaires, pédagogiques et institutionnels	21
Collaboration externe	21
Dynamique institutionnelle	21

I. Préambule et remerciements

Ce projet pédagogique a été élaboré, puis mis à jour, durant plusieurs mois avec les équipes éducatives des trois UAPE de Pomme-Cannelle. Les discussions et les réflexions ont été constructives, nous avons rédigé un projet qui évoluera dans le temps et s'adaptera aux changements. Ainsi, il sera régulièrement remis à jour en fonction des besoins des enfants, des équipes éducatives et des familles. Nous tenons à remercier les collaborateurs pour leur professionnalisme, leur implication et leur motivation à donner du sens à notre travail quotidien.

II. Missions de l'institution

- Accueillir l'enfant en assurant sa sécurité psychique, physique et affective.
- Permettre aux parents de concilier vie professionnelle, familiale et sociale.
- Favoriser l'éveil, l'autonomie et la socialisation de l'enfant en tenant compte de sa singularité.
- Agir en complémentarité avec les familles, établir un partenariat au travers d'échanges réguliers et les accompagner dans leurs questionnements éducatifs.
- Promouvoir l'égalité des chances et lutter contre les inégalités.
- Maintenir la qualité de l'accueil de l'établissement en favorisant la formation continue et les échanges entre professionnels.

III. Descriptions des trois UAPE

L'UAPE « Les Aventuriers » située à Lavigny accueille 36 enfants de la 1P à la 8P, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les 5P-8P mangent à midi à la cantine scolaire du Collège Les Communaux à midi. Les mercredis les enfants sont accueilli·e·s à l'UAPE Les Matelots, à Buchillon.

L'UAPE « L'Écureuil Malin » située à Etoy accueille 36 enfants de la 1P à la 8P, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les 5P-8P mangent à midi à la cantine scolaire du Collège Les Communaux à midi, sauf le mercredi midi où les enfants sont accueilli·e·s à l'UAPE Les Matelots, à Buchillon.

L'UAPE « Les Matelots » située à Buchillon accueille 48 enfants de la 1P à la 8P, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis. Les 5P-8P mangent à midi à la cantine scolaire du Collège Les Communaux à midi, sauf le mercredi midi où les enfants sont accueilli·e·s à l'UAPE.

Les enfants sont réparti·e·s dans les trois UAPE en fonction des enclassements déterminés par la Direction des Écoles Gimel-Etoy, à la fin de chaque année scolaire, ou en fonction des places disponibles.

Chaque équipe éducative est composée d'éducateur·rice·s de la petite enfance, d'assistant·e·s socio-éducatif·ve·s, de personnel auxiliaire, d'apprenti·e·s et/ou de stagiaires et d'un·e aide de cuisine. L'adjoint·e de direction pédagogique parascolaire est responsable des trois UAPE de l'association.

Il faut préciser que le terme d'EDE, signifiant « *éducateur·rice de l'enfance* » sera généralisé dans nos propos afin de désigner le personnel éducatif quel que soit son niveau de formation.

IV. Valeurs éducatives

L'enfant et sa famille : Élaborer un projet en plaçant l'enfant au centre de nos préoccupations et s'appuyer sur les compétences et le lien de confiance établi avec les parents.

1. Autonomie : Aider l'enfant à acquérir de l'autonomie dans sa relation aux autres, de vivre de nouvelles expériences sensorielles, corporelles, affectives et cognitives.

Buts poursuivis

- Prendre en compte les ressources de l'enfant, lui permettre de faire des expériences dans un climat de confiance afin qu'il ou elle puisse acquérir de l'assurance.
- Faire preuve de bienveillance, de soutien, d'encouragement, de valorisation dans son savoir-être et savoir-faire.
- Accompagner et encourager l'enfant dans ses initiatives, lui permettre de faire des choix éclairés dans un cadre établi.
- Être à l'écoute de ses émotions, ses sentiments, apprendre à se connaître, s'affirmer, s'adapter.
- Donner des responsabilités à l'enfant en tenant compte de ses capacités et ainsi développer ses compétences et augmenter ses ressources.
- Accompagner l'enfant dans ses relations avec ses pairs (conflits, échanges, jeux, autres).
- Intérioriser des règles, des limites, des interdits, dans un cadre défini.
- Échanger avec les parents pour tendre vers une cohérence éducative entre le domicile et l'UAPE.

2. Respect : Reconnaître l'enfant et sa famille, sans discrimination liée au milieu social, religieux, culturel, de genre, d'orientation affective. Respecter l'enfant dans ses besoins et dans son développement.

Buts poursuivis

- Équité pour chaque enfant.
- Respecter l'intimité de l'enfant.
- Accompagner l'enfant selon son rythme et sa personnalité.
- Faire preuve d'empathie avec l'enfant, les parents, les collègues et l'ensemble des partenaires.
- Fixer des règles et des limites adaptées aux enfants.
- Favoriser l'égalité des chances.
- Promouvoir la santé et la prévention.
- Tenir compte de la réalité de chaque famille.
- Tenir compte des avis divergents, écoute active, soutien.
- Accueillir les nouvelles personnes avec bienveillance.
- Développer les compétences relationnelles des enfants.

3. Sécurité : Assurer la sécurité psychique et physique de chaque enfant en garantissant un cadre harmonieux et bienveillant.

Buts poursuivis

- Aménager les locaux de manière appropriée pour que l'enfant puisse acquérir de l'assurance.
- Observer les enfants dans leurs actes, anticiper certaines situations, prévenir les éventuels dangers.
- Communiquer avec les enfants au sujet de la sécurité, leur apprendre à évaluer la prise de risque.
- Être à l'écoute de l'enfant, rassurer, s'adapter à ses besoins.
- Présenter les nouvelles-aux collaborateur·rice·s aux enfants et aux parents.
- Assurer les premiers secours et avertir les parents si nécessaire.
- Instaurer des rituels, un rythme pendant la journée pour que l'enfant ait des repères.
- Créer un lien de confiance avec les parents, les considérer comme des partenaires privilégiés.

- Travailler de façon préventive par une écoute attentive, des échanges réguliers avec les parents et les différents partenaires afin de déceler d'éventuels troubles ou difficultés chez l'enfant, tout en mettant en évidence ses ressources.
- Respecter les normes d'encadrement et les dispositions légales dictées par le Service Cantonal de l'Accueil de Jour des Enfants (SCAJE).
- Signaler à la Direction Générale de l'Enfance et de la Jeunesse (DGEJ) une situation où l'enfant serait en danger dans son développement (sécurité physique, psychique, émotionnelle, affective).
- Établir des procédures en cas d'urgence et mise par écrit de certaines règles propres à chaque UAPE.

4. Communication : Que l'on se taise ou que l'on parle, tout est communication. Nos gestes, notre posture, nos mimiques, notre façon d'être, notre façon de dire, notre façon de ne pas dire, « on ne peut pas ne pas communiquer ».

Buts poursuivis

- Écoute active : permet de rechercher une solution avec un enfant ou ses parents afin d'ajuster une action éducative.
- Écoute passive : prêter une oreille attentive, accueillir ce que l'enfant nous raconte sans attente particulière.
- Être en partenariat avec les parents et les différentes personnes qui gravitent autour de l'enfant (enseignant·e-s, professionnel·le-s de la santé et/ou du social, autres).
- Faire preuve d'empathie et d'écoute active avec les enfants, les parents, les collègues et les collaborateur·rice-s de l'institution.
- Respecter le tour de parole de chacun·e.
- Parler en « Je », base de la communication non-violente (CNV).
- Travailler en réseau pour échanger et comprendre afin de rester cohérent·e-s dans nos actions, de prendre des décisions organisées et complémentaires entre les différent·e-s partenaires.
- Communication non-verbale : les écolier·ère-s réagissent parfois fortement par des gestes, des mots, des émotions. Prendre en compte ces manifestations en aidant les enfants à exprimer ce qu'ils et elles ressentent, mais aussi pouvoir les laisser venir dans nos bras par exemple.
- Communication verbale : donner la possibilité aux enfants de s'exprimer.
- Utilisation de moyens de communication : colloques, cahier de communication, courriels, messages, entretiens physiques et/ou téléphoniques.
- Se remettre en question sur nos attitudes verbales et non-verbales.

V. Moments clés d'une journée à l'UAPE

L'ADAPTATION

Afin de pouvoir accueillir l'enfant et sa famille dans les meilleures conditions possibles, les UAPE organisent des « *portes ouvertes* » la semaine qui précède la rentrée scolaire. Cette première visite permet aux équipes éducatives de faire connaissance avec les enfants et leurs familles, et inversement. C'est aussi l'occasion de pouvoir répondre aux questions tout en les informant de l'organisation de l'UAPE. Les équipes éducatives sont conscientes que l'enfant doit s'intégrer à une nouvelle classe, de ce fait nous sommes particulièrement attentif·ve·s à ses différentes réactions et nous collaborons avec les parents afin de répondre aux besoins de leur enfant. Des entretiens peuvent être demandés par les parents et/ou l'équipe éducative durant l'année scolaire.

LES ACTIVITÉS

Préambule

« Un enfant a infiniment plus à gagner à faire pendant trois jours une expérience qu'il fait lui-même plutôt que de passer un quart d'heure à voir un adulte lui montrer ».
Jean Piaget, psychologue suisse.

L'enfant se construit dans ses relations avec son environnement (adultes, enfants, lieux), l'exploration, la création, les expériences qu'il ou elle rencontre.

Objectifs autour des activités

Les différentes UAPE offrent des activités riches et variées. Les équipes fonctionnent pour le même but, tout en conservant une identité propre. Dans ce projet, il s'agit surtout de donner une ligne commune et de mettre en évidence nos actions éducatives, nos réflexions, mais en tenant compte de la diversité des lieux et des professionnel·le·s qui composent les équipes éducatives.

D'une manière générale, les UAPE offrent des activités complémentaires à l'école, parfois avec les mêmes buts, mais en étant centrées sur une approche plus individualisée et développant d'autres compétences telles que : la créativité, l'autonomie, la découverte, la vie en collectivité, l'estime de soi, et d'autres encore. Il faut également préciser que la journée d'un·e écolier·ère est très découpée. De ce fait, le temps à disposition pour jouer et expérimenter est souvent restreint.

Le sujet étant vaste, nous avons choisi de mettre en avant les objectifs qui nous semblaient incontournables. Certains moyens seront décrits, ainsi qu'une série de questions à se poser pour y répondre. En effet, rares sont les réponses prédéfinies, la priorité est de pouvoir s'adapter à chaque situation, tout en étant à l'écoute des intérêts et des besoins de l'enfant.

Toutes les UAPE accueillant des enfants partagent des approches communes en ce qui concerne l'organisation des activités, qui visent à stimuler l'apprentissage, le développement et le bien-être des enfants. Ces structures reposent sur une base similaire, fondée sur des principes éducatifs et des objectifs de développement harmonieux. Toutefois, les pratiques peuvent être adaptées d'une structure à l'autre en fonction de divers facteurs tels que les ressources disponibles, les compétences du personnel éducatif ou encore la vision pédagogique propre à chaque UAPE. Par exemple, les activités proposées peuvent varier dans leur format, leur approche ou leur fréquence, tout en restant centrées sur l'épanouissement et les besoins de l'enfant.

1. Favoriser l'activité autonome de l'enfant

- **Le sens de l'activité** : l'activité auprès des enfants revêt une importance capitale dans leur développement global, tant sur le plan intellectuel qu'émotionnel. Elle constitue un moyen essentiel d'expression, de découverte et d'apprentissage. Par le biais des activités proposées, les enfants explorent leur environnement, développent leurs capacités motrices, créent des liens sociaux et expérimentent des situations qui stimulent leur imagination et leur curiosité. Ces moments d'activités leur permettent également de renforcer leur confiance en eux, de découvrir le plaisir de l'effort, de la réussite et d'apprendre à gérer leurs émotions et leurs relations avec les autres. Ainsi, chaque activité, qu'elle soit ludique, créative, sportive ou éducative, a un sens profond : offrir à l'enfant l'opportunité de grandir, de se construire et de s'épanouir dans un cadre sécurisant et bienveillant.
 - Quelle incidence l'activité a-t-elle sur les enfants ? Qu'est-ce qu'ils et elles en retirent ? L'équipe éducative observe les enfants et les questionne pour mieux évaluer la pertinence de l'activité.
 - Un espace bien aménagé permettra à l'enfant d'être plus autonome, mais également de ne pas être dérangé-e par le reste du groupe selon le type d'activité : définir des coins de jeux distincts dans les salles, déplacer des meubles si nécessaire, garder une ouverture d'esprit pour répondre aux propositions des enfants afin de leur donner la possibilité de mettre en place leurs idées.
- **La frustration positive** est un élément clé du développement de l'enfant. Lorsqu'il ou elle fait face à des difficultés, la frustration l'aide à apprendre la persévérance et à développer ses ressources/compétences. Accompagner l'enfant à traverser cette émotion consiste à l'encourager à voir l'échec non pas comme une fin, mais comme une occasion d'apprendre. En l'aidant à identifier ses émotions et à chercher ses solutions, on aide l'enfant à transformer ce sentiment en une étape vers la réussite.

- **« Proposer sans imposer »** : les enfants ont déjà beaucoup d'activités structurées par le biais de l'école. Les moments passés à l'UAPE doivent leur donner l'occasion de pouvoir jouer librement, tout en faisant de nouvelles découvertes. Selon Bernard DeFrance, philosophe de l'éducation français (*intervention lors du colloque « Développer la participation des jeunes », 1995*), l'une des premières conditions pour participer consiste paradoxalement à avoir *« le droit de ne pas participer »*.
 - Encourager l'enfant à participer à une activité en lui montrant qu'elle peut être amusante et enrichissante, sans jamais forcer l'enfant.
 - Respecter la non-participation de l'enfant tout en réfléchissant aux moyens de motiver l'enfant (l'accompagner, lui donner la possibilité de proposer un jeu, lui proposer de regarder l'activité avant de prendre sa décision).
 - Quelle est la règle lorsqu'il s'agit d'une activité collective (un jeu, une histoire, un moment d'accueil) ? Nous demandons à l'enfant de rester à proximité du groupe et de ne pas perturber l'animation, peut-être qu'il ou elle participera plus tard, ou un autre jour. Nous pouvons également considérer qu'observer est également une manière de participer.
 - Proposer une variété d'activités pour permettre à chaque enfant une participation selon ses préférences et ses compétences.

- **L'enfant citoyen** : fonder l'activité sur ses intérêts, ses souhaits. Utiliser une boîte à idée, des moments de discussion, le Conseil d'UAPE.
 - Les propositions des enfants sont-elles prises en compte ? Il est important de laisser une place active aux enfants afin qu'ils et elles puissent expérimenter différents aspects de la citoyenneté : être associé·e·s aux décisions qui les concernent, participer à l'élaboration des règles, s'impliquer dans le groupe, élaborer leur projet avec ou sans l'adulte.
 - Possibilité de mettre en place des réunions sous le format *« Conseil d'UAPE »* afin de permettre davantage de participation et d'implication de la part des enfants, ponctuellement durant l'année, pour discuter de sujets divers, des règles, de propositions thématiques, selon la nécessité.

- **Le droit de se tromper, le droit de s'ennuyer, le droit de ne rien faire.**
 - L'équipe s'informe du besoin de l'enfant avant de lui proposer une activité, dans le but qu'il reconnaisse et respecte son propre besoin, sans se sentir obligé de participer.
 - Permettre à l'enfant de se ressourcer et/ou de rêvasser, si besoin.

2. Favoriser la créativité de l'enfant, lui donner la possibilité de découvrir et d'expérimenter

Moyens mis en place

- **Offrir aux enfants une variété d'activités** : donner à l'enfant la possibilité de faire de nouvelles découvertes.

Favoriser la créativité de l'enfant, c'est lui offrir un environnement propice à l'épanouissement de ses idées et de son imagination. Il est essentiel de lui donner la possibilité de découvrir de nouvelles sensations, de stimuler sa curiosité et de l'encourager à explorer des univers variés. A travers des activités ludiques et stimulantes, l'enfant peut expérimenter différentes formes d'expression, qu'il s'agisse de l'art créatif, de la musique, du sport, du jeu ou même de la réflexion personnelle.

En lui permettant d'expérimenter sans crainte de l'échec, on donne à l'enfant la confiance en ses capacités, mais aussi la liberté de s'exprimer de manière unique. Il s'agit de créer un espace où l'enfant se sent libre d'essayer, d'imaginer, d'oser, tout en découvrant ses préférences, ses talents et ses potentiels.

L'accompagnement de l'équipe s'oriente vers des méthodes qui encouragent la créativité, en mettant en place des outils adaptés à des situations lors desquelles l'enfant est au cœur de son propre processus d'apprentissage, en quête de découvertes et de nouveaux horizons.

3. Vivre des moments collectifs et individuels

Selon Vayer et Roncin (chercheurs à l'université de Rennes, France), trois sentiments sont indispensables à l'enfant pour bien vivre au sein d'un groupe : le sentiment de sécurité, le sentiment de reconnaissance ou d'être concerné, le sentiment de vivre son autonomie.

Moyens mis en place

- **Animation de moments d'accueil avant le repas ou à la sortie d'école** : découvrir la vie en groupe, apprendre à écouter les autres, avoir des échanges encadrés par un-e adulte.
 - Les accueils peuvent être optionnels (au choix de l'enfant) et en cas de nécessité, obligatoires, pour l'ensemble du groupe.
 - Gérer la dynamique du groupe : apprendre le tour de parole, la communication non-violente, l'écoute.
 - Prendre le temps de réexpliquer certaines règles et/ou le déroulement de la journée (activités proposées).

- **Laisser la possibilité à l'enfant de pouvoir se retirer du groupe** : l'enfant vit toute la journée en collectivité et il faut pouvoir lui donner la possibilité d'être seul·e, à certains moments, si l'enfant le souhaite et l'exprime.
 - Proposer un moment de repos en début d'après-midi pour les 1P/2P.
 - Aménager les salles pour avoir un endroit plus calme, comme un coin dédié à la lecture.
 - Dans la mesure du possible, organiser un temps d'accueil individuel pour permettre à l'enfant des temps d'échange/discussion avec un·e professionnel·le de l'équipe éducative.
- **Adapter les activités en fonction de l'âge des enfants**
 - Responsabiliser les enfants en fonction de leurs capacités : seul·e à une table, plus d'autonomie pour les trajets, encouragement à aider les enfants plus jeunes.
 - Mettre en avant des espaces délimités en fonction de l'âge des enfants.
 - Proposer des jeux spécifiques pour les enfants plus âgé·e·s, ainsi que des activités sous forme de « *projets* », en les impliquant dans l'organisation et les décisions.
- **Interagir avec les autres**
 - Laisser les enfants négocier entre eux les règles d'un jeu par exemple. Parfois, les enfants changent les règles établies pour en définir de nouvelles, cela demande de les négocier, de les faire accepter, de les respecter. Cela permet à l'enfant d'acquérir des compétences sociales, de s'exercer à la citoyenneté.
 - Comment accompagner l'enfant pour s'intégrer au groupe ? Les disputes et rejets sont fréquents à cet âge-là, l'EDE est présent·e pour encourager et accompagner les enfants à tisser des liens adéquats.
 - Comment gérer les conflits entre enfants ? Les enfants ont déjà acquis un certain nombre d'outils pour interagir ensemble, mais ils et elles manquent encore de compétences sociales pour résoudre des situations plus complexes. L'EDE les observe pour permettre aux enfants de trouver leurs propres solutions. En restant attentif·ve à intervenir, si besoin (en cas d'agressivité, par exemple). L'EDE est médiateur·rice pour les conflits entre enfants et les accompagne dans ces moments difficiles. Pour cela, différents moyens éducatifs sont utilisés : discussion, réparer l'erreur, se ressourcer dans un coin calme, sortir un moment du groupe, dessiner ou écrire ce qu'il s'est passé, exprimer son émotion et ses sentiments. La conséquence des actes est en lien avec le non-respect de la règle.

- Comment accompagner une situation difficile ? Les enfants doivent appréhender plusieurs lieux avec souvent des règles différentes : l'école, le domicile, l'UAPE, l'accueil de jour, une activité extrascolaire, la famille élargie. Cela leur demande une grande capacité d'adaptation. Il est donc important, pour leur sécurité, que les règles et les attentes des équipes éducatives soient claires et définies. Lorsqu'un·e enfant a des réactions inadéquates, qu'il ou elle ne respecte pas le cadre défini par l'institution, l'EDE va mettre en place certaines actions : intervenir de manière ferme, mais calme, pour comprendre ce qu'il s'est passé, ce que ressent l'enfant, faire preuve d'empathie et d'écoute. Sortir du groupe afin de laisser l'enfant vivre son émotion (tristesse, colère, joie, ou autre). Puis, lorsque l'enfant est plus calme, discuter ensemble pour mettre en évidence ses comportements et les effets de ceux-ci, lui donner des outils de compréhension, l'aiguiller dans une prise de conscience, l'avertir des conséquences à venir. Une discussion avec les parents permet également de mieux comprendre les enjeux relationnels et l'état d'esprit actuel de l'enfant.

4. Relation éducateur·rice - enfant

Moyens mis en place

- L'observation : se tenir à proximité du groupe pour observer les moments de jeu libre. Parler à proximité de l'enfant, se déplacer vers les enfants, avoir une vision du groupe.
- « Être là » : être disponible, écouter, encourager. Intervention de l'adulte seulement si nécessaire ou si l'enfant le réclame. Par l'observation fine, l'adulte réajuste son action éducative en adaptant par exemple les conditions de l'activité (souplesse du cadre, matériel, ...), voire en intervenant (l'EDE établit un contact visuel, sourit, démontre de l'inquiétude ou de l'intérêt, approuve ou désapprouve d'un signe de tête).
- Être disponible pour l'enfant, l'accompagner pour mettre des mots sur ses émotions et ses sentiments. Faire preuve d'empathie, s'intéresser à son point de vue.
- Répondre à l'enfant ou prendre le temps de lui laisser trouver la solution, l'aider à trouver des stratégies pour acquérir un comportement approprié.
- Valoriser les enfants, verbaliser lorsqu'ils et elles ont un comportement adéquat, mise en place de renforcements positifs.
- Proposer des activités variées, réfléchir à l'aménagement et au matériel.
- Adopter une posture professionnelle et préventive. La relation avec l'enfant lui permet d'acquérir des habilités sociales fondamentales (importance de l'exemple). L'EDE adopte les comportements sociaux qu'il ou elle souhaite proposer en modèle à l'enfant.

- « *Un vrai contact* » : montrer de l'intérêt pour l'enfant fait naître un certain degré d'affection qui rend la communication sincère et constructive. L'adulte se montre ouvert·e aux particularités de l'autre.
- « *Une relation marquante* » : le psychologue américain Carl Rogers a notamment écrit sur les relations d'aide dans le monde du travail. Il soutient que les enfants utilisent certains types de contacts humains pour changer, grandir, évoluer. Cela demande à l'EDE d'être authentique, de chercher l'harmonie entre ce qui est dit et/ou ce qui est fait.

LES REPAS

Préambule

L'alimentation est importante pour la croissance et le développement de l'enfant, en plus des aspects diététiques, nous prenons également en compte le point de vue psychologique, social et culturel du moment du repas. Tenir compte des spécificités de chaque enfant, tout en élaborant une organisation collective demande de la souplesse de la part de l'équipe, être capable de s'adapter à chaque enfant, en respectant ses goûts, en observant ses habitudes, en collaborant avec ses parents.

Objectifs autour du repas

1. La découverte : « Encourager l'expression des goûts, des besoins et des désirs de l'enfant ».

Le moment du repas est l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs. Les goûts évoluent tout au long de la croissance de l'enfant. Il ou elle peut également éprouver de la méfiance vis-à-vis des nouveaux aliments. L'équipe éducative encourage l'enfant à goûter, tout en respectant son rythme, ses envies et ses besoins. Ce moment de découverte doit rester un plaisir pour l'enfant.

Moyens mis en place

- L'aide de cuisine sert tous les aliments proposés (même en petite quantité). Le but étant que l'enfant puisse être spontanément amené·e à goûter. Pour cela l'équipe va rendre l'enfant attentif·ve à ses sensations alimentaires : goût, couleur, texture. L'équipe va également mettre en avant le fait qu'un aliment peut être cuisiné de manière différente et de ce fait, les goûts peuvent varier selon son mode de préparation.
- L'enfant peut exprimer à l'aide de cuisine la quantité qu'il souhaite manger ou se servir seul·e.
- L'équipe peut proposer des activités en lien avec les aliments pendant l'année comme la cuisine, des jeux de découvertes, des livres ou autres.

- La dégustation doit rester un plaisir, l'équipe s'adaptera à chaque enfant pour le ou la stimuler à goûter, découvrant progressivement les habitudes alimentaires de chacun·e. Ce moment reste convivial tout en respectant les besoins et/ou goûts de l'enfant. L'enfant ne va pas goûter si cela est une obligation, une contrainte.

2. La satiété: « Aider l'enfant à connaître ses limites en écoutant ses sensations corporelles ».

L'enfant naît avec la capacité innée de reconnaître son état de faim et de satiété. Si l'on pousse l'enfant à terminer son assiette, on lui fait perdre cette habitude d'arrêter de manger lorsqu'il ou elle n'a plus faim.

Moyens mis en place

- L'équipe dialogue avec l'enfant pour mieux cerner sa faim, en le ou la questionnant sur ses sensations alimentaires. Elle sera attentive à un enfant qui mange peu ou beaucoup : « *En as-tu eu assez ?* », « *As-tu encore de la place pour le dessert ?* », « *As-tu encore soif ?* », « *Aimes-tu beaucoup ce plat ?* ».
- L'équipe rend l'enfant attentif·ve aux quantités. Différents moyens permettent cela : l'enfant a la possibilité de se servir plusieurs fois. Le dessert fait partie du repas, l'enfant a la possibilité de goûter ou non, selon son envie et son appétit. Des fruits sont proposés, en supplément, au moment du dessert.
- Collaborer avec les parents lors d'échanges réguliers concernant l'alimentation de l'enfant. Les équipes éducatives sont attentives aux problèmes d'allergies ou de troubles alimentaires. Des régimes adaptés peuvent être livrés pour autant que cela s'inscrive dans le cahier des charges du service traiteur externe. Notre réflexion permet aussi d'expliquer notre démarche et trouver des actes éducatifs répondant à une problématique. Chaque famille a ses propres habitudes alimentaires, ainsi que ses propres règles. L'enfant apprend que les règles sont différentes d'un lieu à l'autre, celles de la collectivité n'étant pas toujours semblables à la vie de famille. Cela lui demande de s'adapter continuellement, ce qui n'est pas toujours simple pour l'enfant.
- Lors du goûter, l'équipe propose systématiquement des fruits et les quantités sont gérées afin que cela n'enlève pas l'appétit du repas du soir. Les menus des goûters sont élaborés par l'équipe qui veille à équilibrer les aliments, donnant la possibilité aux enfants de déguster du salé et du sucré durant la semaine.
- Un petit-déjeuner est proposé le matin avant l'école, ce dernier reste facultatif.

3. L'autonomie : « Rendre l'enfant acteur-riche du repas, le ou la faire participer aux tâches de la collectivité, l'amener à faire de nouveaux apprentissages, utiliser ses capacités et l'encourager ».

Moyens mis en place

Les trois équipes éducatives vont, en fonction de la dynamique du groupe, le nombre d'enfants présent·e·s et la tranche d'âge, utiliser les différents moyens ci-dessous. L'organisation peut ainsi être modifiée chaque année ou en cours d'année, selon les observations effectuées par l'équipe, répondant au mieux aux besoins des enfants. L'important est que chaque action éducative ait du sens et que l'enfant soit placé·e au centre de nos réflexions. Il faut toutefois rester attentif·ve à une durée stable de ces moyens afin qu'ils restent des repères pour les enfants.

- Choisir sa place

Chaque enfant peut choisir sa place (autonomie, plaisir de se retrouver à la table de ses ami·e·s). Selon la dynamique du groupe, l'équipe répartit elle-même les enfants, ce qui peut les sécuriser. Il arrive que l'équipe sépare plusieurs enfants qui auraient besoin d'une présence de l'adulte à ses côtés.

- Table sans adulte

L'adulte n'est pas présent·e à chaque table, dans ce cas, les enfants mangent seul·e·s. Les enfants se responsabilisent, éprouvent une plus grande autonomie, cela les stimule également à s'entraider. L'éducateur·rice assis·e à une table à proximité observe et intervient en cas de besoin.

4. Le repas libre ou « offrir aux enfants un haut degré d'autonomie ».

Le repas libre se tient dans un cadre espace-temps défini, d'environ une heure, lors duquel les enfants choisissent quand ils et elles souhaitent manger. Un·e adulte est toujours présent·e dans le réfectoire, avec l'aide de cuisine, pour accompagner les enfants lors de ce moment.

Les enfants sont responsables et autonomes du déroulement de leur repas (prendre leurs couverts, choisir une place, aller se servir, débarrasser et nettoyer leur place pour les autres enfants).

Ce fonctionnement a pour objectif de permettre aux enfants de vivre un moment de partage et de convivialité avec leurs pairs, à leur rythme et selon leur besoin du jour. Le repas libre encourage l'enfant à identifier son besoin, choisir le temps passé à table et d'exercer son pouvoir d'agir ; celui de manger, jouer, lire, bricoler, dessiner, courir, dans l'ordre qui lui convient.

5. Le respect, la convivialité et les règles sociales

Le moment du repas est un apprentissage social et communautaire.

Moyens mis en place

- La solidarité

Le repas est un moment d'échange et de partage. L'EDE et l'aide de cuisine vont servir les enfants de façon à pouvoir répartir la quantité de nourriture entre toutes et tous et également encourager l'enfant à être attentif·ve aux autres.

- L'hygiène

Passage à la salle de bain : Les enfants sont invité·e·s à se laver les mains avant le repas, encourageant l'apprentissage des règles d'hygiène. A la fin du repas, l'équipe rappelle aux enfants d'aller se brosser les dents. L'équipe éducative prête attention à ce que tout le monde se lave les dents, en laissant une part d'autonomie.

- L'installation de la salle

Le matin, l'EDE prépare le nombre de tables nécessaires, ainsi que les couverts. Il ou elle veille à mettre en place des petites tables, chaque table étant indépendante les unes des autres pour la durée du repas (limiter le temps d'attente, faciliter la communication, favoriser une ambiance conviviale et sereine, permettre à l'enfant de manger à son rythme).

- L'apprentissage des règles sociales et des rituels communautaires

L'équipe est attentive à ce que les enfants soient bien assis·e·s et encourage les enfants à utiliser les formules de politesse pendant le repas (s'il te plaît, merci, ...). Elle encourage les enfants à respecter le travail des cuisinier·ère·s, les repas préparés et le temps consacré à sa confection.

- La convivialité, l'échange et la communication

L'adulte encourage la discussion tout en maintenant un climat propice au bon déroulement du repas. Le moment du repas est l'occasion de pouvoir discuter avec les enfants de sujets divers, tels que l'actualité ou des situations quotidiennes. Afin de garantir ces échanges, l'équipe offre un cadre rassurant aux enfants en maintenant une ambiance calme.

- L'aide de cuisine

L'aide de cuisine est présent·e pour le service au repas de midi. Cela permet à l'équipe d'être disponible pour les enfants. L'aide de cuisine fait partie intégrante de l'équipe et est une aide précieuse dans le travail auprès des enfants. Cette personne a la charge de la préparation du goûter, en collaboration avec l'équipe éducative. Cet objectif a pour but de proposer aux enfants des goûters faits maison, valoriser le travail de l'aide de cuisine et permettre aux éducateur·rice·s de se concentrer sur les tâches pédagogiques et administratives.

LES TRAJETS

L'équipe éducative accompagne les enfants pour les trajets de l'école à l'UAPE, et inversement. Ils et elles sont attendu·e·s à la sortie de l'école ou, dès la 5P, directement à l'UAPE après avoir pris le bus. A partir de la 3P, les parents ont la possibilité de remplir un formulaire de décharge pour permettre à leur enfant de quitter seul·e l'UAPE (pour rentrer à son domicile ou se rendre à une activité extrascolaire). L'équipe conseille toutefois aux parents de prévoir une organisation au cas où ils et elles ne sont pas au domicile ou si l'activité extrascolaire n'a pas lieu (voisin·e présent·e, clé pour l'enfant, consigne de retourner à l'UAPE).

Si l'enfant n'est pas présent·e à la sortie de l'école ou à la sortie du bus, l'équipe prend des renseignements auprès des enseignant·e·s et/ou des camarades. Elle téléphone aux parents pour être sûre que l'enfant est présent·e ce jour-là. Ensuite, l'équipe avertit l'adjoint·e de direction pédagogique et prend les mesures nécessaires pour aller chercher l'enfant à l'école ou à son domicile, uniquement si l'organisation du groupe le permet.

Pour les enfants de 5P-8P, nous avons mis en place une charte qui permet, avec l'accord des parents et de l'équipe éducative, de pouvoir laisser les enfants faire le trajet seul·e·s de l'arrêt de bus à l'UAPE ou du Collège Les Communaux à l'UAPE.

LES DEVOIRS

L'équipe éducative propose aux parents intéressé·e·s d'accorder un moment à leur enfant pour faire les devoirs, avant ou après le goûter. L'EDE aiguille l'enfant dans son travail, lit les consignes, sans pour autant garantir l'apprentissage et la réussite scolaire. Seuls les devoirs pour le lendemain sont effectués en priorité, le temps dévolu à cette activité étant limité. Les parents restent responsables du suivi des devoirs et de la réussite scolaire.

VI. Accueil des enfants à besoins spécifiques

De même que dans le cadre scolaire, les UAPE accueillent également des enfants à besoins spécifiques. En effet, il est important de leur permettre de vivre la collectivité et d'offrir aux parents la possibilité de bénéficier d'un moyen de garde hors des périodes scolaires.

Les parents des enfants présentant des déficiences dans le développement de leurs capacités, de leur personnalité et/ou de leur intégration sociale sont souvent sollicités et doivent consacrer du temps supplémentaire aux tâches de soutien pour leur enfant. Leurs inquiétudes et, parfois, le manque d'entourage social leur donnent peu de moment pour se ressourcer, il est donc important de pouvoir offrir à ces familles un moyen de garde parascolaire.

L'approche inclusive a pour objectif l'intégration de ces enfants. Au travers des moments de collectivité à l'UAPE, l'enfant pourra :

- Se motiver réciproquement avec ses pairs, échanger et développer ses compétences relationnelles. Ainsi, la diversité devient, pour les enfants sans besoin de soutien, naturelle.
- Permettre à l'enfant de faire partie d'un groupe et de poursuivre sa journée d'école avec ses camarades. Expérimenter des activités complémentaires au cursus scolaire et pouvoir s'épanouir dans un cadre encourageant et rassurant. Tisser du lien avec d'autres adultes et partager ses émotions, découvrir d'autres réalités.
- La Direction et l'équipe éducative mettent en place, avec les parents et les professionnel·le·s qui gravitent autour de l'enfant, des moyens (d'aménagement et de personnel), avec l'aide de services spécialisés, pour pouvoir accueillir un enfant à besoins spécifiques.
- L'équipe éducative participe activement au réseau mis en place autour de l'enfant et prête une attention particulière à établir un lien de confiance et une communication active et transparente avec les parents et le réseau (école, thérapeutes, institutions), tout au long de l'année scolaire.

Cette approche inclusive va permettre aux parents de bénéficier d'un cadre concernant le développement émotionnel et social de leur enfant. Il s'agit également pour les parents de pouvoir concilier vie familiale et professionnelle, de retrouver du temps dans leurs relations sociales, leurs loisirs et ainsi éviter l'isolement.

Toutefois, si l'accompagnement de l'enfant ne peut être assuré dans des conditions satisfaisantes pour son bien-être ou celui du groupe, des alternatives doivent être envisagées en concertation avec toutes les parties prenantes, pouvant aller, en dernier recours, jusqu'à la rupture du contrat d'accueil.

VII. Partenariat avec les familles

Le partenariat avec les familles constitue un pilier fondamental de notre travail. Il s'agit de construire ensemble un lien de confiance, basé sur le respect mutuel, l'écoute et la transparence, afin d'accompagner l'enfant dans son épanouissement personnel et au sein de la collectivité. Ce lien ne se limite pas à une simple transmission d'informations : il se veut collaboratif, dynamique et bienveillant, dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Les familles détiennent une connaissance précieuse de leur enfant, de son histoire, de ses besoins et de ses ressources. En tant que professionnel·le·s de l'accueil et de l'accompagnement, nous avons une vision complémentaire, issue de notre observation du quotidien en collectivité. C'est par la mise en commun de ces regards que nous pouvons co-construire un accompagnement cohérent et de qualité, dans la continuité entre les différents lieux de vie de l'enfant.

Objectifs autour du partenariat avec les familles

1. Prendre en compte le système de représentation de chacun-e, considérer la complexité des éléments qui influence l'identité individuelle

C'est l'ensemble des éléments communs et dissemblables entre parent et EDE qui influence et attribue un caractère particulier aux relations interindividuelles qui se nouent entre eux. La réalité de l'un-e ne doit pas prévaloir sur la réalité de l'autre.

Moyens mis en place

- Développer une confiance réciproque : établir un lien de confiance mutuel, supposant que le parent ne va pas dicter leur conduite aux professionnel-le-s et vice-versa.
- L'empathie et l'écoute active : l'équipe éducative va pouvoir partager autour et pour l'enfant, sans pour autant avoir les mêmes références éducatives ou les mêmes valeurs que les parents.
- Aménager l'espace et le temps : les locaux doivent être pensés pour accueillir au mieux les parents, leur permettre de découvrir le lieu dans lequel leur enfant passe une partie de ses journées. De plus, des fêtes dans les groupes ou dans l'institution sont organisées afin de donner la possibilité aux parents de se rencontrer et de tisser des liens avec les équipes éducatives.

2. Les familles comme ressources

Les parents sont des partenaires essentiels dans l'accompagnement des enfants à l'UAPE. Leur connaissance de leur enfant, de ses habitudes, de ses préférences et de son fonctionnement au quotidien constitue une ressource précieuse pour l'équipe éducative. L'échange d'informations favorise le bien-être de l'enfant et contribue à un cadre sécurisant et cohérent entre le domicile et l'UAPE. En instaurant une relation de confiance et de co-éducation, l'UAPE valorise l'implication des familles pour un environnement harmonieux et bienveillant.

Moyens mis en place

- L'équipe est ouverte et disponible lors des portes ouvertes du mois d'août, ainsi qu'en début et en fin de journée pour échanger avec les parents.
- Des entretiens formels peuvent être demandés, par les parents et/ou l'équipe éducative, pour permettre de mieux comprendre les réalités de chacun-e et avoir des informations concernant l'enfant.
- L'équipe peut solliciter les familles lors d'événements ponctuels, de la fête institutionnelle ou d'activités particulières.

3. Donner la possibilité aux parents d'exprimer leurs attentes

La collectivité implique un certain nombre de règles et le rythme des journées ne permet pas toujours de répondre à toutes les demandes des parents. L'équipe reste attentive à trouver des solutions pour la prise en charge de chaque enfant. Un échange respectueux et empathique est au cœur de la relation avec les familles. Il s'agit d'instaurer un dialogue ouvert, en valorisant l'écoute et en partageant les informations de manière transparente.

Moyens mis en place

- L'équipe sensibilise les parents à travers son projet pédagogique, elle explique aux parents les raisons de son fonctionnement.
- L'équipe prend le temps de demander l'avis des parents sur certaines actions pédagogiques mises en place pour leur enfant et pour connaître leurs éventuelles attentes afin de renforcer la communication et instaurer une relation de confiance.

4. Les rituels et règles familiales/UAPE/école : quels sont les moyens pour différencier ces règles ?

Parents et équipe éducative sont des partenaires éducatifs complémentaires. En partageant leurs observations et leurs savoirs, ils et elles assurent une continuité éducative entre le domicile et l'UAPE. Cette continuité se traduit par des discussions régulières sur les besoins de l'enfant, des conseils mutuels et une prise en compte des attentes de chacun-e.

Moyens mis en place

- Sphères de compétences distinctes et limites à poser : une collaboration efficace ne peut avoir lieu que si chacun-e est assuré-e de conserver son statut. Le parent restant à sa place de parent sans en être dépossédé-e et l'EDE conservant sa sphère de responsabilité en tant que professionnel·le de l'accompagnement. Le but étant de ne pas remettre en cause le travail des EDE, mais de favoriser un accueil de qualité. Mettre des limites pour ne pas aboutir à un sentiment d'envahissement.
- Collaborer avec l'école, d'entente avec les parents, afin d'affiner la compréhension des comportements de l'enfant et de pouvoir mettre en place des actions cohérentes (intelligence collective) pour le bien de l'enfant.

VIII. Travail en équipe et pluridisciplinaire

Outils pour l'élaboration des projets, la mise en commun de réflexions, les aspects organisationnels/administratifs et la gestion du groupe d'enfants :

1. Colloques hebdomadaires, pédagogiques et institutionnels

Les équipes éducatives se réunissent une fois par semaine pour échanger sur les enfants, l'organisation, les activités et les projets de groupe.

De plus, plusieurs fois par année, les trois équipes des UAPE se réunissent afin d'échanger sur leur réalité, redéfinir des actions communes ou discuter d'une thématique définie.

Chaque année, des journées de formation et/ou des colloques institutionnels sont prévues pour les collaborateur·rice·s du préscolaire (garderie) et du parascolaire (UAPE) de l'association.

2. Collaboration externe

Les équipes éducatives sont ouvertes et actives dans la collaboration avec les autres acteur·rice·s qui gravitent autour des enfants (enseignant·e·s d'école, service PPLS, thérapeutes, centre des jeunes) et les professionnel·le·s du monde de l'éducation - le Partenaire enfance & pédagogie (PEP), le Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE), l'École supérieure en éducation de l'enfance (esede) et d'autres.

3. Dynamique institutionnelle

L'Association Pomme-Cannelle veille à conserver une dynamique institutionnelle en organisant des fêtes (formelles et informelles), des formations/réflexions et des collaborations multiples entre les différents groupes de la garderie et des trois UAPE.